

Sujet : [INTERNET] « Parc éolien de Saint Bon

De : >

Date : 13/10/2022 à 20:36

Pour : <ddt-seepr-icpe@marne.gouv.fr>

Objet : Parc éolien de Saint Bon

A l'attention de Monsieur Gérard CHEVALIER, commissaire enquêteur.

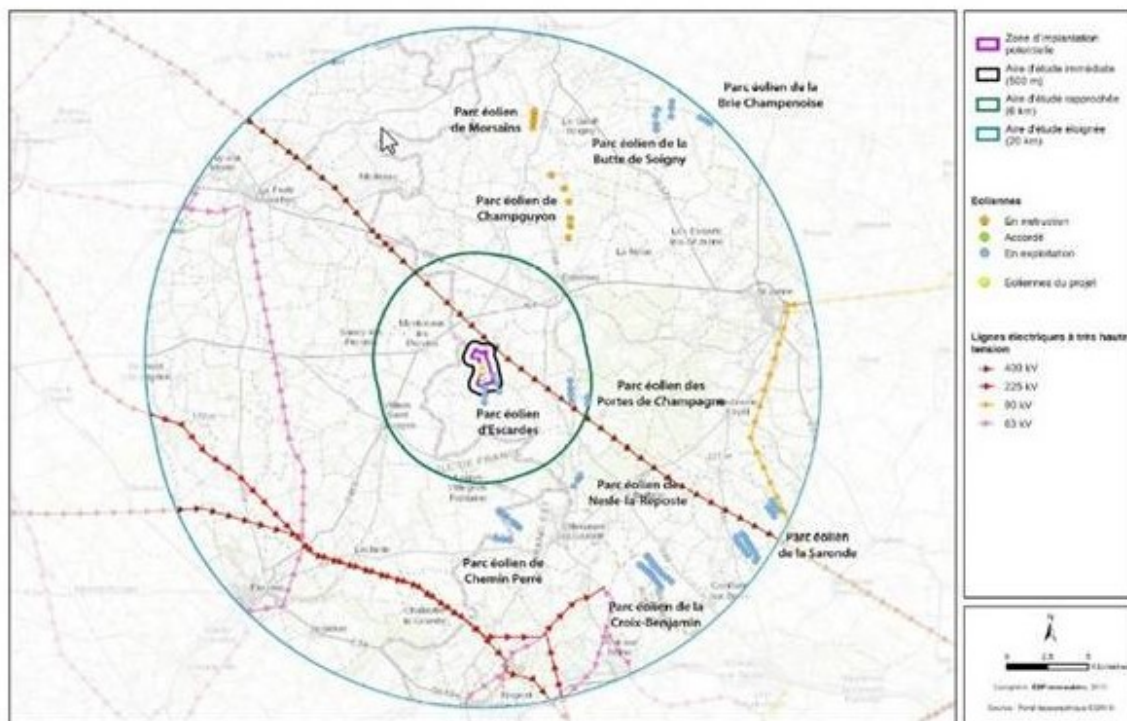
Monsieur ,

je vous prie de trouver ci-dessous mes observations concernant le projet de parc éolien rappelé en objet.

### 1 Présentation du projet

La société EDPR France Holdings (SAS) sollicite l'autorisation de construire et d'exploiter sur la commune de Saint-Bon un parc éolien composé de 3 éoliennes et d'un poste de livraison pour l'acheminement du courant électrique.

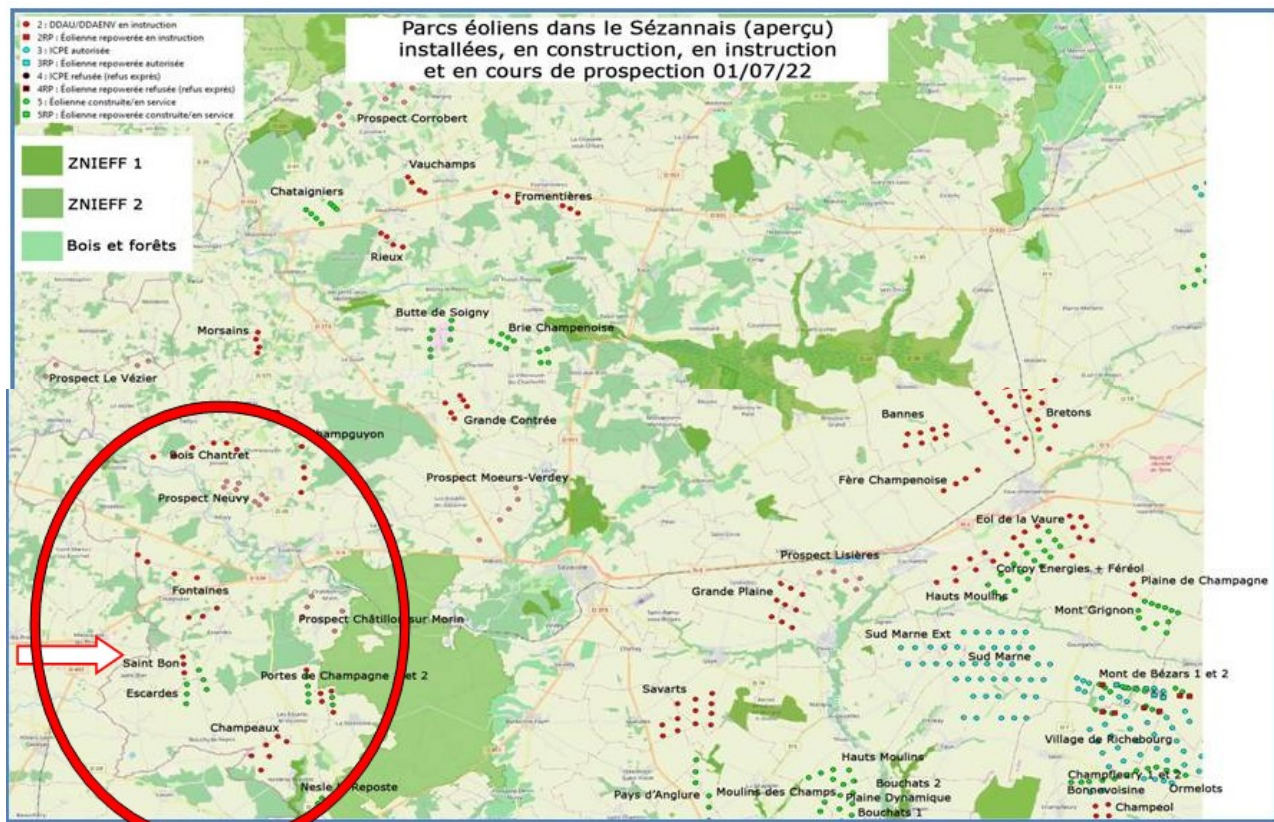
Ce projet se localise au sud-ouest du département de la Marne (51), à 8 km au sud-ouest d'Esternay et à 20 km à l'ouest de Sézanne. Les habitations les plus proches du parc sont :  
le hameau de Villouette dans la commune de Saint-Bon à 800 m ;  
le lieu-dit de Champfleury dans la commune de Montceaux-les-Provins à 1,6 km ;  
le village de Saint-Bon et hameau de La Soucière dans la commune de Bouchy-Saint-Genest à 1,8 km ;  
le village d'Escardes à 1,9 km.



Les trois éoliennes du parc seront implantées en une ligne nord-sud régulière et en continuité avec la ligne ouest du parc existant d'Escardes (6 aérogénérateurs) exploité depuis 2018 par la société EDPR.

### 2 L'envahissement éolien privilégie le Sud Ouest Marnais et de la région d'Esternay :

Le projet décrit ci-dessus peut paraître modeste. En réalité il vient s'ajouter aux très nombreux parcs existants et projets affectant le Sud Ouest Marnais et la région de Sézanne /Esternay ; la carte ci-dessous parle d'elle-même :



La Marne subit ainsi un envahissement éolien très privilégié qui se prolonge plus encore dans le **Sud Ouest Marnais**, la saturation déjà très réelle de la région de Sézanne subissant la multiplication envahissante et programmée de nouveaux parcs éoliens : **Il en sera ainsi de l'encerclement d'Esternay par l'invasion de parcs programmée touchant les villages proches dans un rayon très réduit en distance : l'inventaire ci-dessous parle de lui : même un total de 61 éoliennes grande hauteur sur une surface réduite : un rayon de 7 km !**

#### Projets 35 éoliennes grande hauteur

- Champguyon 6
- Joiselle 8 éoliennes
- Neuvy/Escofi 6
- Neuvy/Courgivaux 8
- Chemin perré 7

#### Eoliennes exploitées 26 éoliennes grande hauteur

- parc existant d'Escardes 6
- Vilenaux la grande 8
- Nesles la Reposte 3
- Porte de Champagne 7

**En conclusion cette nouvelle extension d'un parc existant vient encore accroître l'envahissement éolien Sud Ouest Marnais .**

**La densité d'éolienne rappelée ci-dessus autour du village de Saint bon représente 10 fois la moyenne nationale.**

**Il serait grand temps de constater que la région d'Esternay et du Sud Ouest Marnais et plus généralement la Marne qui a déjà largement déjà payé son lot en la matière comme le faisait remarquer le Président de notre département le 25 octobre 2021, ainsi que le président du Grand EST –journal L'union du 20 janvier 2022-et d'arrêter l'envahissement et la multiplication de nouveaux parcs éoliens dans notre région en rétablissant les ZDE avec l'objectif de répartir une juste implantation de ces parcs.**

**Il serait grand temps aussi que les décisions suivant ces prises de positions au plus haut niveau soient une opportunité, lors des enquêtes publiques, de prendre la mesure de cet envahissement et d'arrêter les décisions de modération qui s'imposent, permettant à notre région de respirer enfin.**